

AVIS DES SOCIETES

DESIGNATION D'INTERMEDIAIRE AGREE MANDATE

Arab International Lease -AIL-

Siège social : 11, rue Hédi Nourira -1001 Tunis-

L'Arab International Lease -AIL- porte à la connaissance des porteurs d'obligations de l'emprunt obligataire « AIL 2011-1 », qu'elle a désigné la Société du Conseil & de l'Intermédiation Financière -SCIF-, comme intermédiaire agréé mandaté pour l'établissement et la délivrance aux obligataires des attestations portant sur le nombre des obligations détenues et la tenue du registre des obligations de cet emprunt, et ce, conformément à l'article 2 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières.